

Collège Lou Garlaban

L'année de 3^e

Deux objectifs indépendants

Objectif n°1 : le DNB (Diplôme National du Brevet)

Le contrôle continu :

8 domaines évalués chacun sur 50 points

CONTRÔLE CONTINU DU BREVET 400 points

4 appréciations par domaine du socle de connaissances

+	TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points
●	MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
●	MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
●	MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points

L'épreuve orale

ORAL DU BREVET

Oral 15 min
individuel

5 minutes de passage
10 minutes de discussion

OU

Oral 25 min
collectif

5 minutes de passage par élève
10 minutes de discussion

100 points

www.averroes-elearning.com

Les épreuves écrites

<p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">Épreuve 1</p> <p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">FRANÇAIS</p> <ul style="list-style-type: none"> Explication de texte Grammaire Dictée Réécriture Rédaction <p style="text-align: right; font-weight: bold; font-size: large;">3 H</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 40px; margin: 0 auto;">100 points</p>	<p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">Épreuve 2</p> <p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">MATHÉMATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> Exercices mathématiques Exercice d'informatique <p style="text-align: right; font-weight: bold; font-size: large;">3 H</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 40px; margin: 0 auto;">100 points</p>
<p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">Épreuve 3</p> <p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">HISTOIRE - GÉOGRAPHIE <small>+ ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE</small></p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse de documents Analyse de cartes <p style="text-align: right; font-weight: bold; font-size: large;">2 H</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 40px; margin: 0 auto;">50 points</p>	<p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">Épreuve 4</p> <p style="text-align: center; background-color: #008080; color: white; padding: 5px;">SCIENCES</p> <p style="font-size: small;">Au choix : 2 épreuves sur 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Physique chimie SVT Technologie <p style="text-align: right; font-weight: bold; font-size: large;">1 H</p> <p style="text-align: right; border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; width: 40px; margin: 0 auto;">50 points</p>

Des épreuves finales au mois de juin :

CALENDRIER DU BREVET

ORAL À partir de début juin
- dates en fonction de votre établissement -

ÉCRIT

	JOUR 1	JOUR 2
09:00	FRANÇAIS 1,5 h <small>Grammaire, dictée, compétences linguistiques...</small>	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE +EMC 2 h
10:00		
11:00	FRANÇAIS 1,5 h <small>Exercice de rédaction</small>	
12:00		
13:00		
14:00		SCIENCES 1 h
15:00	MATHÉMATIQUES 2 h	
16:00		
17:00		

www.averroes-elearning.com

Une mention possible selon les résultats

MENTIONS AU BREVET

B

560/800 points

TB

640/800 points

AB

480/800 points

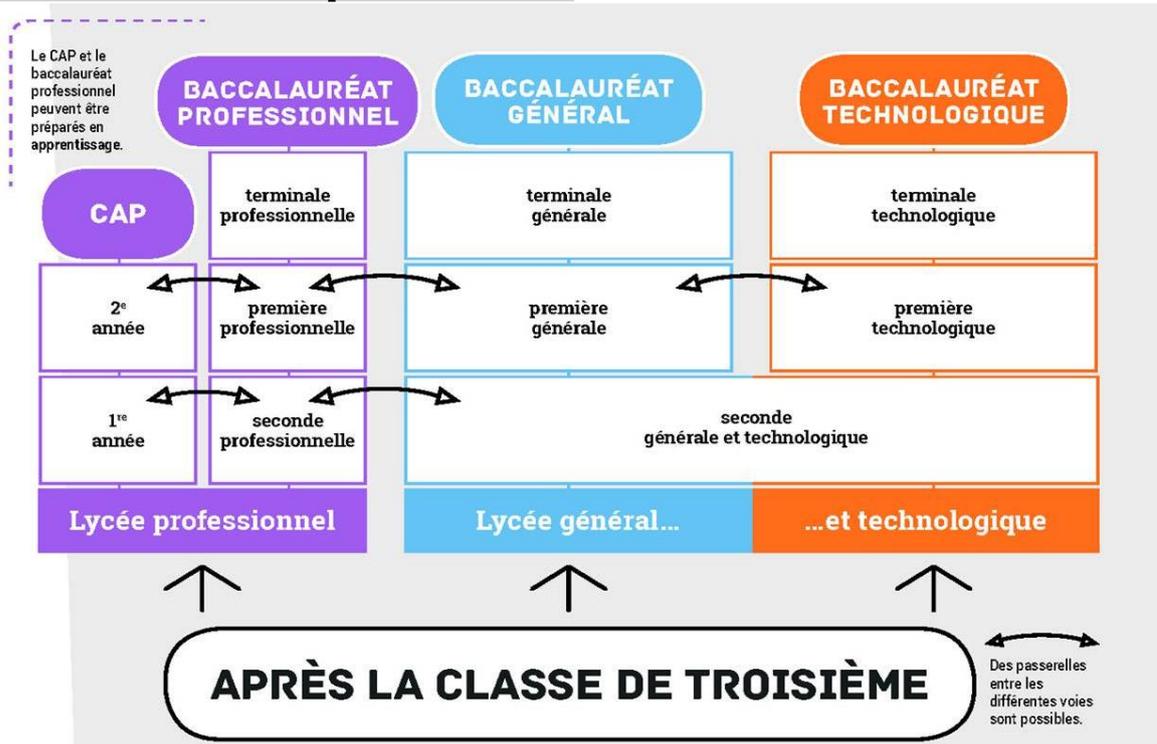
www.averroes-elearning.com

Objectif n°2 : l'orientation

Vos interlocuteurs au collège :

- Les professeurs principaux de la classe de votre enfant,
- Mme MILENKOVITCH, Conseillère Principale d'Éducation (CPE),
- Mme CAILLEUX, Conseillère d'Orientation Psychologue (COP) présente au collège le mardi après-midi, le jeudi journée complète et le vendredi matin et au CIO le vendredi après-midi.
- Mme SPINELLI, Principale du collège,
- Mme ROCHEBLAVE, Principale Adjointe du collège.

Les différents choix d'orientation après la troisième :



Des rendez-vous importants pour préparer son orientation :

- Le **stage en entreprise** :

DU 27 NOVEMBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE 2023

Ce stage d'observation d'une durée d'une semaine doit permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de préciser son projet d'orientation.

Une convention de stage est signée entre le collège, l'entreprise et les représentants légaux.

Un rapport de stage est à rédiger et à rendre à l'issue du stage.

- Les **portes ouvertes** des lycées et CFA (dates à surveiller à partir de janvier sur le site du collège),
- Les **mini-stages** proposés par certains établissements (une demi-journée le plus souvent, dates à surveiller à partir de janvier sur le site du collège),

Le calendrier de l'orientation :

① Le temps de la REFLEXION



L'élève et sa famille s'**informent** plus précisément sur les différentes voies possibles en vue de définir leur choix (voir au dos).

② Le temps du DIALOGUE



Vous formulez **un ou plusieurs vœux provisoires** sur la plateforme *TELESERVICES Orientation* :

- Seconde générale et technologique,
- Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage),
- 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).

Attention, c'est aussi le moment de constituer des dossiers pour certaines sections à **recrutement spécifique** (Euro, Bachibac, Pôle excellence...). Se rapprocher des professeurs principaux dès le début du 2^e trimestre.



Au conseil de classe du 2^e trimestre, un **avis provisoire** est donné.

Vous en prenez connaissance sur la plateforme *TELESERVICES*.

Le dialogue entre les familles et l'équipe éducative est poursuivi si les souhaits émis et les propositions faites sont discordants.



Vous vous connectez sur la plateforme *TELESERVICES Affectation* après la 3^e afin de **consulter les offres de formations** proposées par les lycées et CFA.

③ Le temps du CHOIX



Vous inscrivez **vos vœux définitifs** sur la plateforme *TELESERVICES Orientation*.

En parallèle, vous précisez **vos choix de formations et d'établissements** sur la plateforme *TELESERVICES Affectation* après la 3^e.



Au conseil de classe du 3^e trimestre, une **proposition d'orientation** est donnée. Elle devient définitive si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.

Attention, le collège ne formule qu'une proposition d'orientation, il n'intervient pas dans le choix du lycée d'affectation. Cette affectation est réalisée par une application nationale Affelnet-lycée (sauf section à recrutement spécifique) qui prend en compte les vœux de la famille, le secteur géographique mais également les résultats scolaires, le nombre de places de certaines formations est limité.



A l'issue des épreuves du DNB, chaque élève reçoit **une notification d'affectation**.

Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. A sa réception, **vous devez inscrire votre enfant** dans le lycée indiqué.

Une seule plateforme pour toutes vos démarches : TELESERVICES

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Assurez-vous d'avoir vos identifiants et mots de passe au plus vite.

Des lieux/sites pour vous informer :

- Tout au long de l'année, se rendre au CIO (**Centre d'Informations et d'Orientation**)
32 rue jeu de Ballon 13400 AUBAGNE
Tél : 04 42 70 37 58
Ou sur le site du CIO : <http://www.cio-aubagne.ac-aix-marseille.fr>
- Le site officiel de l'orientation l'**Onisep** : <http://www.onisep.fr/>
- Le site du ministère de l'éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/l-orientation-du-college-au-lycee-41561>
- Mon orientation en ligne : <http://www.monorientationenligne.fr/qr/index.php>
- Après la 3^e, qu'est-ce que je peux faire ? <http://quandjepasselebac.education.fr/apres-la-3e-quest-ce-que-je-peux-faire/>
- Le **site du collège, rubrique Parcours Avenir/Orientation** : <http://www.clg-garlaban.ac-aix-marseille.fr/spip/>